



***STAGIAIRES : MODALITES
D'INSCRIPTIONS / ANNULATIONS
AUX FORMATIONS SYNDICALES***

Nos Réf :alg

Montreuil, le 21 Novembre 2022

Inscriptions

Inscriptions à des formations fédérales :

L'inscription des stagiaires ne peut être effective qu'après diffusion du plan de formation et de la fiche d'inscription validés par le Bureau Fédéral et/ou la CEF.

Elles ne seront prise en compte /

1. **qu'après le règlement des 100€ de frais d'inscription** (à l'ordre de FD CGT Santé) **puis remboursés sauf en cas d'absence, sans justificatif valable.**
2. ou après réception des devis validés par les employeurs/CSE (pour les formations CSE et SSCT)

Inscriptions à des formations confédérales pour les camarades ayant des responsabilités fédérales¹ :

L'inscription à des actions de formation syndicales organisées par le Secteur Confédéral est obligatoirement soumise à un avis de la Fédération.

A cette fin, nous vous demandons de faire transiter vos demandes par le secteur Formation de la Fédération.

Annulations²

En cas d'annulation intervenant à plus d'une semaine du stage, merci de nous adresser un mail sur laformationsyndicale@sante.cgt.fr ou orga@sante.cgt.fr

En cas d'annulation intervenant la semaine ou jours précédant la session, merci de nous adresser un mail et d'informer également le centre Benoit Frachon si la session se tient à Courcelle (01 69 86 40 00 ou centrebfrachon@cgt.fr) et /ou les animateurs de stages.

¹ Pour les camarades n'ayant pas de responsabilités au sein de la Fédération, les demandes doivent être validées par leur UD.

² Pour rappel : le règlement des 100€ sera encaissé si le/la stagiaire ne vient pas à la formation et ne peut justifier d'une situation l'empêchant légitimement d'y participer.